

Cercle de Coopération des associations laïques (CCAL)  
1, rue Jean-Pierre Sauvage  
L-2514 Luxembourg

Luxembourg, le 7 avril 2015

Monsieur Felix Braz  
Ministre de la Justice  
13, rue Erasme  
L-2934 Luxembourg

Concerne : entrevue au Ministère d'Etat du 31 mars 2015

Monsieur le Ministre,

Le CCAL vous remercie de votre présence lors de l'entrevue au Ministère d'Etat en date du 31 mars 2015.

Nous nous permettons de rappeler que pour le CCAL, le droit d'être libre de toute religion, croyance ou culte, tout comme le droit à la liberté de religion et à la liberté des cultes, sont des droits fondamentaux. L'idée de l'autofinancement des religions et des courants philosophiques n'enfreint nullement ces droits fondamentaux.

Cette vue du CCAL est par ailleurs partagée par le Groupe d'experts chargé de réfléchir sur l'évolution future des relations entre les pouvoirs publics et les communautés religieuses ou philosophiques au Grand-Duché de Luxembourg dans son rapport publié en octobre 2012, p.ex. :

- aux pages 73-74 : « *Quel que soit le régime choisi, il importe qu'il respecte un certain nombre de critères. Ceux-ci sont notamment explicités dans les Guidelines de l'OSCE. On retiendra : ... - intérêt de la collectivité : le soutien des communautés religieuses via l'allocation de fonds publics est une faculté de l'État démocratique, non une obligation ... »*,
- ou encore à la page 76 : « *Sur le principe [du financement public des organisations culturelles], le Groupe d'experts estime qu'il s'agit d'un choix politique, aucune disposition de droit international n'interdisant ou n'obligeant à financer les cultes.* »

Dans cette optique, les associations membres du CCAL continueront à exercer les activités qu'elles jugent opportunes pour transformer le Luxembourg en Etat laïque qui ne privilège aucun

courant religieux ou philosophique, ni dans sa constitution, ni dans sa législation et réglementation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le Cercle de coopération des associations laïques,



Jean-Claude Reding  
Président de la Ligue luxembourgeoise de l'Enseignement



Laurent Schley  
Président AHA Lëtzebuerg

Copie :

Monsieur Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre des Cultes  
Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale